

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Réaction de la CPME à l'intervention du président de la République**

Le 15 octobre 2020,

La mise en place d'un couvre-feu dans 8 métropoles françaises est un nouveau coup dur pour l'économie française. De nombreuses entreprises, notamment dans le secteur des HCR, devront, de facto, cesser leur activité, faute de rentabilité suffisante.

Dans ces conditions, il convient, notamment pour les secteurs dits connexes, de revoir les dispositifs actuels d'aide et de soutien, calibrés en fonction de la situation sanitaire de la rentrée. La question des loyers reste, par exemple, pendante ainsi que la prise en charge des pertes d'exploitation par les assureurs.

Les entrepreneurs doivent pouvoir bénéficier d'une boîte à outils leur permettant de faire face à la diversité des situations rencontrées. Le plan de relance doit donc, plus que jamais, s'accompagner d'un véritable plan de soutien et d'appui aux artisans, TPE et PME. L'enjeu est bien de continuer à maintenir les emplois, à faire vivre, à développer les entreprises pour qu'elles passent cette période difficile. Exiger d'autres contreparties au plan de relance serait ubuesque.